****

**L'équité linguistique : Travailler avec des interprètes sourds**

**Position officielle de *Canadian Association of Sign Language interpreters***

**1er octobre  2022**

L'interprétation en langue des signes est souvent perçue comme un service offert par des interprètes entendants[[1]](#footnote-2) aux personnes sourdes et malentendantes. En réalité, les personnes sourdes et malentendantes ne sont pas les seules bénéficiaires des services d'interprétation en langue des signes; les interprètes sont là pour servir les personnes entendantes également.  Les interprètes sont un élément essentiel pour relier les modalités - visuelles et auditives - entre les différentes langues. Traditionnellement, cette communication entre les langues parlées et les langues signées a été considérée comme un concept binaire, alors qu'en réalité elle a évolué vers un concept multidimensionnel. Après tout, les interprètes ne sont pas là uniquement pour les personnes sourdes ; ils le sont également pour les personnes entendantes qui ne maîtrisent pas la langue des signes.

Le fait que pas moins de 87 à 89 % des interprètes entendants ne sont pas des utilisateurs natifs de la langue des signes ajoute au défi (Mapson, 2014 ; National Consortium Interpreter Education Center [NCIEC], 2014). Une enquête informelle a révélé que sur plus de 800 membres entendants de *CASLI* (anciennement *AVLIC*), seuls 19 étaient des signeurs natifs (Read, 2018). En comparaison, les interprètes en langue parlée sont généralement répartis de manière égale entre locuteurs natifs et non natifs. Le domaine de l'interprétation en langue des signes a considérablement évolué au cours des deux dernières décennies, avec un grand nombre de recherches. Le *CASLI* reconnaît que le modèle existant d'un interprète entendant en tant que fournisseur et d'une personne sourde en tant que consommateur ne représente pas fidèlement les principes d'équité actuels sur la communication pleinement accessible à tous.

**La situation actuelle de la communauté sourde canadienne**

Avant tout, la loi canadienne sur l'accessibilité de 2019 reconnaît ces langues des signes : La langue des signes américaine (ASL), la langue des signes québécoise (LSQ) et les langues des signes autochtones, et dans la communauté sourde canadienne ainsi que les différents dialectes et langues des signes étrangères. Ce multilinguisme/plurilinguisme témoigne d'un large éventail d'expériences linguistiques, culturelles et sensorielles basées sur l'éducation, l'instruction, le milieu social et l'acquisition de la langue, ce qui crée un vaste répertoire de communication.

Deuxièmement, entre 90 et 95 % des personnes sourdes ont des parents entendants, dont beaucoup ne connaissent aucune forme de langue des signes. Il en résulte qu'une grande partie de la communauté sourde est privée d’une langue visuelle et accessible pendant les premières années de vie, période cruciale pour l'acquisition du langage. Cette privation linguistique entraîne l'absence d'une alphabétisation facilement disponible et accessible au sens traditionnel du terme - lecture et écriture - chez les personnes sourdes.

Troisièmement, la privation de langue est une conséquence directe des environnements éducatifs où les personnes sourdes sont soumises à des lacunes reliées aux programmes scolaires et à une interaction limitée avec des éducateurs qui parlent couramment la langue des signes et qui connaissent parfaitement les aspects culturels et linguistiques. La plupart des programmes d'études ne sont pas disponibles en langue des signes, et ne sont pas non plus culturellement appropriés ou accessibles. Cela crée un taux inférieur de réussite scolaire et d'alphabétisation parmi les populations sourdes, souvent accentué par des évaluations administrées par des personnes qui ne sont pas non plus culturellement compétentes en matière de culture ou de langue.

Quatrièmement, l'engagement des personnes Sourdes avec le monde en général crée une expérience multilingue, multiculturelle et multimodale. Les stratégies de communication des personnes sourdes sont très variées et peuvent avoir de multiples facettes : langue des signes, gestes, signes domestiques, langue parlée, langue écrite, dessin, langage corporel et autres stratégies. Les interprètes entendants, quelle que soit leur aisance, ne sont souvent pas préparés ou formés pour gérer un tel éventail d'approches et d'expériences de communication.

Enfin, une grande partie de la communauté sourde a un statut socio-économique inférieur, en raison du taux de chômage plus élevé et ainsi pour le taux de sous-emploi que la moyenne nationale. Cette situation est souvent une conséquence directement reliée à la discrimination systémique, à l'inaccessibilité et à la déresponsabilisation du lieu de travail en général.

**Evolution et définition de l'interprète sourd**

L'interprète sourd (IS), un expert en communication, est lui-même Sourd et a maîtrisé une multitude de compétences cruciales afin d’assurer un meilleur accès à la communication. Ses expériences sensorielles et son vécu complètent tous les types de contextes de communication.

Les premiers cas d'IS étaient informels, mais essentiels : les personnes sourdes fournissent un support à la communication par le biais d'interactions sociales et d'organisations à but non lucratif. Les interprètes sourds agissent depuis longtemps comme des « intermédiaires linguistiques » pour combler les lacunes en matière de communication dans des contextes informels (événements sociaux, dans les salles de classe ou avec des personnes entendantes), mais ce n'est que récemment qu'ils ont obtenu un statut professionnel à part entière au sein de *CASLI* (Boudreault, 2005). Depuis la fin des années 1990, un nombre considérable de recherches et de documents sur les IS ont été publiés, ce qui a permis de mieux comprendre les rôles et les fonctions des IS, tant pour les personnes sourdes que pour les personnes entendantes.

**Raison d'être de l'embauche d'interprètes sourds**

Compte tenu des différentes situations auxquelles les interprètes - sourds ou entendants - sont confrontés quotidiennement, les interprètes sourds ont prouvé par des mises en applications réelles qu'ils peuvent assurer l'équivalence la plus précise possible des messages dans des approches multilingues, multiculturelles et multimodales. Leurs expériences sensorielles uniques, comparées à celles des interprètes entendants, fournissent une approche visuelle supplémentaire au message et à l'affirmation culturelle, ce qui crée une expérience de communication optimale.

L'interprète sourd assure en outre qu'une conceptualisation visuelle de l'information est idéale, en évitant les traductions littérales entre la langue parlée et la langue des signes et en décodant immédiatement tous les micromessages possibles dans les signaux verbaux et non verbaux.

Les IS apportent une expertise et une expérience distincte à chaque interaction interprétée, généralement en partenariat égal avec les interprètes entendants, afin de fournir un accès complet, de qualité et approprié à la communication.

L'identification culturelle et les expériences acquises en tant que personne sourde jouent un rôle essentiel pour l'IS dans le succès de chaque processus de transmission de la communication.

En fin de compte, l'inclusion des IS réduit la probabilité d'une mauvaise interprétation, de l'omission de messages critiques et de malentendus, ainsi que les obligations potentielles qui en découlent.

En outre, les effets des traumatismes linguistiques et culturels subis par de nombreuses personnes sourdes dans des sociétés où la parole est dominante peuvent gravement entraver la pleine compréhension d'un message lorsqu'il est interprété de manière traditionnelle.

**Fonctions de l'interprète sourd sur le terrain**

Adam (2013) a déclaré que les IS ne se limitent pas à la traduction entre deux langues ou à d'autres méthodes de communication. Un IS remplit des fonctions à plusieurs niveaux, mais sert principalement à réduire les traumatismes supplémentaires et/ou les ruptures de communication potentielles entre les personnes entendantes et sourdes. Ceci est particulièrement important dans des situations très sensibles telles que les affaires juridiques, la santé mentale, l'évaluation, les suivis médicaux, le travail social, les dossiers criminels, et même les plans d'intervention pour les jeunes. Ces situations impliquent souvent des décisions qui ont des répercussions importantes sur le vécu et le bien-être mental des personnes.  Les différents scénarios possibles impliquent des IS comprennent :

* Travailler avec des utilisateurs atypiques qui peuvent avoir des difficultés à exprimer et/ou à comprendre des informations en raison de défis cognitifs, d'une incapacité physique temporaire ou permanente, d'une limitation ou d'une privation linguistique, et/ou du vieillissement.
* Servir d'interprète pour une ou plusieurs langues des signes (internationales ou dans un pays ayant plusieurs langues officielles) lors de conférences et d'événements.
* Travailler avec des réfugiés ou des immigrants qui utilisent des langues ou différents moyens de communication.
* Travailler avec des IS qui sont des Noirs, des Autochtones et des personnes de couleur (PANDC), des LGBTQ2S+ ou des résidents locaux de régions spécifiques, qui s'identifient et se connectent par des expériences et des dialectes communs.
* Fournir des services d'interprétation en vision rapprochée, tactile, ProTactile ou d'autres types d'interprétation aux personnes sourdes et aveugles.
* Travailler avec des jeunes dans des contextes juridiques et éducatifs impliquant des sujets délicats.
* Travailler avec des jeunes et des adultes dans des contextes médicaux où ils peuvent être incohérents ou affectés par des opérations chirurgicales ou la  médication.
* Assurer l'interprétation sur plate-forme ou virtuelle pour les émissions publiques d'urgence et officielles.
* Travailler avec des interprètes entendants dans le cadre de services de relais vidéo et virtuels, par exemple : webinaires, diffusion en direct, ateliers, etc.
* Traduire un contenu textuel en langue des signes en temps réel (souvent sans la présence d'un interprète entendant).
* Développer et traduire des contenus multilingues en langue des signes pour l'éducation et l'accessibilité au public.
* Travailler avec le sous-titrage en temps réel ou le sous-titrage automatique afin de fournir une interprétation directe du texte à la langue des signes, et ce, sans audio.
* Réduire l'insuffisance de la maîtrise ou de la formation des interprètes entendants dans des situations spécifiques, ce qui permet de combler les lacunes et d'assurer un accès réussi à la communication.

**Statut professionnel de l'interprète sourd**

Les IS ont certainement favorisé un accès clair à une communication équitable pour toutes les parties responsables dans divers contextes et situations. De plus, les IS soutiennent l'engagement de la société canadienne à s'assurer que chaque citoyen a un accès complet à la communication, peu importe ses antécédents linguistiques, culturels et éducatifs. Le *CASLI* affirme que les IS font partie de l’association professionnelle et sont considérés au même titre que leurs homologues entendants. Le *CASLI* appuie le modèle d'interprétation collaborative pour les professionnels entendants et sourds afin d'obtenir un message optimal et précis, bien que les IS puissent aussi travailler en solo. Tous les interprètes doivent se conformer au Code de déontologie et aux lignes directrices sur la conduite professionnelle de *CASLI*.

 Personnes entendantes : Désigne les personnes qui ne sont pas sourdes ou malentendantes.

**Ressource:** [https://diinstitute.or](https://diinstitute.org/what-is-the-deaf-interpreter/)g

**Lectures complémentaires :**

Adam, R., Stone, C., Collins, S. D., & Metzger, M. (2014). *Deaf interpreters at work*: International

insights Gallaudet University Press.

Adam, R., Carty, B., and Stone, C. (2011). Ghostwriting: Deaf translators within the Deaf

community. *Babel,* *57*(3), 375–393.   <https://doi-org.proxyga.wrlc.org/10.1075/babel.57.4.01ada>

Agar. (2002). Language shock : understanding the culture of conversation. New York, Perennial.

Bentley-Sassaman, J., and Dawson, C. (2012). Deaf-hearing interpreter teams: A

 teamwork approach. *Journal of Interpretation, 22*(1). https://digitalcommons.unf.edu/joi/vol22/iss1/2/

Boudreault, P. (2005). Deaf interpreters. In T. Janzen (Ed.), *Topics in Signed Language*

*Interpreting*, (323-355 ). John Benjamins Publishing Company. <https://doi.org/10.1075/btl.63.17bou>

Brück, P., & Schaumberger, E. (2014). Deaf interpreters in Europe: A glimpse into the

cradle of an emerging profession. *The Interpreters’* *Newsletter,* 19, pp. 87-109.

Canadian Association of the Deaf. (2002).

Deaf Interpreter Institute. (n.d). *What is a Deaf interpreter*? European Forum of Sign Language

Interpreters. https://diinstitute.org/what-is-the-deaf-interpreter/

Forestal, E. M. (2011). *Deaf interpreters: Exploring their processes of interpreting* (unpublished

doctoral dissertation) Capella University.

Forestal, E. M. (2014). *Deaf interpreters: Shaping the future of the sign language interpreting*

*profession*. *Street Leverage* – Live 2014. <https://streetleverage.com/live_presentations/deaf-interpreters-shaping-the-future-of-the-sign-language-interpreting-profession/>

Forestal, E. M. (2014). *Deaf interpreters: The dynamics of their interpreting process.* R. Adam, C.

Stone, S.D. Collins, and M. Metzger (Eds.), Deaf Interpreters at Work: International

Insights. pp.29-50.

Gile, D. (2009). Basic concepts and models form interpreter and translator training*.* (Vol. 8.) John

Benjamins.

Howard, N. (2015, July 23). *Deaf Interpreters and the World’s Stage*. 2015 WASLI Conference

Coverage [Street Leverage] https://www.youtube.com/watch?v=rzJn2sJi6-A

Mapson, R. (2014) Who are we?, Newsli: Quarterly Magazine for the Association of Sign

 Language Interpreters, vol. 87, pp. 13-15,

McDermid, C. (2010). Culture brokers, advocates, or conduits: Pedagogical considerations for

Deaf Interpreter education. *International Journal of Interpreter Education*, *2*, 76-101.

National Consortium of Interpreter Education Centers. (2009). Findings of a national survey of

deaf interpreters conducted Spring 2007. (Report). http://www.interpretereducation.org/wp-content/uploads/2011/04/NCIEC\_Deaf\_Interpreter\_Survey.pdf

National Consortium Interpreter Education Centers. (2010). *Toward effective practice:*

*Competencies of the deaf interpreter.* (Report). ​​<https://diinstitute.org/wp-content/uploads/2012/07/DC_Final_Final.pdf>

National Consortium of Interpreter Education Centers. (2014). *Practitioner needs assessment*.

Unpublished raw data.

National Consortium Interpreter Education Centers. (2016). Deaf interpreter curriculum.

http://www.interpretereducation.org/wp-content/uploads/2011/04/DC\_Final\_Final.pdf

Read, J. (June 13, 2018). Codas: Can we still call the Sign Language interpreting profession

Home? *Street Leverage.*

<https://streetleverage.com/2018/06/codas-can-we-still-call-the-sign-language-interpreting-profession-home/>

Rogers, J. (2016). *Where’s the welcome mat? Opening the door to deaf interpreters.* Street

Leverage. http://www.streetleverage.com/2016/10/wheres-the-welcome-mat-opening-the-door-to-deaf-interpreters/

Sforza, S. (2014). DI(2) = Team interpreting. InR. Adam, C. Stone, S.D. Collins, and M. Metzger.

(Eds.)*, Deaf interpreters at work* (pp. 19-28).Gallaudet University Press.

Sheneman, N. (2016). Deaf interpreters’ ethics: Reflections on training and decision-making.

*Journal of Interpretation,* *25*(1), Article 8.

World Association of Sign Language Interpreter. (2016). Separate Deaf Interpreter Associations

or Inclusive and Collaborative Interpreting Associations for All? <https://wasli.org/wp-content/uploads/2022/05/Separate-Deaf-Interpreter-Associations_statement-2.pdf>

1. [↑](#footnote-ref-2)